



SYNDICAT DES ENSEIGNANTS ET ENSEIGNANTES
DU CEGEP DE MATANE

616, ST-RÉDEMPTEUR MATANE (QUÉBEC) G4W 1L1

PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE DU SEECM

30 janvier 2018

1. Mot de bienvenue

Judes Coté souhaite la bienvenue aux membres présents, les remercie de leur présence et leur souhaite un bon début de session.

2. Nomination d'une présidente ou d'un président d'assemblée et d'un ou une secrétaire d'assemblée

Il est proposé par Suzy Lebreux et appuyé par Éric Desbiens:

"Que Judes Côté agisse à titre de président de l'assemblée et que Suzy Lebreux assume les fonctions de secrétaire. "

Adopté à l'unanimité.

3. Lecture et adoption de l'ordre du jour

Judes Côté informe les membres que le point 10 : *Entreprise école*, sera remis à une date ultérieure et retiré de l'ordre du jour proposé.

Il est proposé par Cathy Fortin et appuyé par Guylaine Vaillancourt :

"D'adopter l'ordre du jour tel que modifié. "

Adopté à l'unanimité.

4. Adoption du procès-verbal du 31 octobre 2017

Il est proposé par Cathy Fortin et appuyé par Mario Lévesque :

"D'adopter le procès-verbal de l'assemblée générale du 31 octobre 2017. "

Adopté à l'unanimité.

5. Suivis au procès-verbal

Judes Côté informe les membres que l'exécutif syndical a rencontré la direction et lui a transmis la résolution adoptée lors de l'assemblée générale du 31 octobre 2017 en lien avec la présence des Forces armées dans les collèges. Celle-ci a été accueillie favorablement par la direction qui s'est dite en accord avec l'esprit de la résolution. Il y avait cependant des ententes qui avaient été prises en vue du salon de l'emploi de la Matanie et les Forces armées canadiennes y avaient déjà été conviées. Cette activité est organisée par la Ville de Matane mais se tiendra au cégep. Il a donc été convenu que, pour cette fois, la présence militaire serait tolérée mais Brigitte Chrétien a affirmé qu'elle ferait le nécessaire afin que ce soit leur dernière participation au collège.

6. Nomination d'une enseignante ou d'un enseignant au conseil d'administration du Cégep de Matane

Judes Côté demande si des membres de l'assemblée seraient intéressés à siéger au conseil d'administration du cégep car un siège est présentement vacant suite à la démission de Michel Auger. Louise Dubuc demande, avant que des candidats se manifestent, de connaître les raisons du départ de Michel Auger. Celui-ci est présent dans la salle et explique les raisons de son départ par l'impression qu'il avait, lors des séances du CA, "que les enseignants sont considérés comme des citoyens de seconde zone". Il déplore le fait que les enseignants soient systématiquement écartés de tous les comités ayant une influence sur la gouvernance de l'institution. Il conclut n'avoir aucune confiance en l'équipe de direction en place. Mario Lévesque se dit tout de même prêt à faire l'essai de siéger au conseil d'administration.

Il est proposé par Guylaine Vaillancourt et appuyé par Michel Auger :

"De nommer Mario Lévesque afin de représenter les enseignants au conseil d'administration du Cégep de Matane. "

Adopté à l'unanimité.

7. Écriture d'une politique sur la formation à distance

Judes Côté informe les membres de l'avancement des travaux du comité de la formation à distance. Jusqu'à présent, deux réunions ont eu lieu. La direction s'est engagée à faire un bilan de la formation à distance. Le comité travaille présentement à l'écriture d'une politique de la formation à distance. Cette politique sera présentée à l'ensemble de la communauté collégiale pour consultation, modification et ajouts. Le projet présenté a déjà fait l'objet d'une analyse par les membres de l'exécutif syndical.

8. Mise sur pied d'un comité afin de regarder la faisabilité et de proposer un cadre de référence concernant l'autonomie professionnelle

William Duclos informe l'assemblée que l'autonomie professionnelle a été l'un des sujets traités lors du comité de vigilance du 11 janvier 2018. La FEC souhaiterait que chacun des collèges faisant partie de la fédération se dote d'une politique ou d'un cadre de référence qui soit présenté à la direction afin que soit reconnue l'autonomie individuelle des enseignants et l'autonomie collective des départements. Il demande aux personnes intéressées à participer aux travaux de ce comité de signifier leur intérêt en envoyant un courriel à l'exécutif.

9. Accueil des nouveaux membres

William Duclos énonce la liste des nouveaux membres du SEECM :

Isabelle Blouin Gagné, Cabrina Marchioni, Yannick Malouin, Alex Brassard, Marie-Pier Savoie, Bruno Harrisson, François Cyszowcz, Ève Marquis.

Il est proposé par Cathy Fortin et appuyé par Louise Dubuc:

" D'adopter la liste des nouveaux membres du SEECM. "

Adopté à l'unanimité.

10. Entreprise école

Point retiré.

11. Dates des prochaines assemblées du syndicat pour la session d'hiver 2018

Suzy Lebreux informe les membres des dates prévues des prochaines assemblées. Ce sont les 27 mars, 8 mai et 5 juin 2018.

12. Retour sur le CG spécial FEC du 11 janvier 2018

William Duclos informe l'assemblée que le CG spécial avait pour but d'élire une nouvelle personne afin de combler un poste de vice-présidence laissé vacant au bureau exécutif de la FEC par la démission de l'un des membres en novembre dernier. Joannie Bédard du Cégep de Drummondville a été élue.

13. Politique sur le tabagisme

William Duclos rappelle qu'une nouvelle politique sur le tabagisme sera en vigueur à compter de janvier 2019. Toute consommation de tabac ou de la marijuana ainsi que le vapotage sera interdite sur l'ensemble des terrains du collège.

14. Intérêt pour organiser une rencontre avec le directeur général

Judes Côté informe les membres que le directeur général a mentionné, lors d'une rencontre avec l'exécutif cet automne, qu'il avait de l'ouverture à répondre aux questions des employés du cégep mais que personne ne l'invitait jamais nulle part. Judes demande donc aux membres s'ils ont de l'intérêt à ce que le directeur général soit invité à la prochaine assemblée générale afin de répondre aux questions. L'assemblée se prononce en faveur de cette rencontre lors de la prochaine assemblée le 27 mars. Judes demande aux membres de faire parvenir à l'exécutif les thèmes qu'ils souhaitent aborder.

15. Période de questions

Aucune question n'est soulevée.

16. Levée de l'assemblée

La levée de l'assemblée est proposée à 12h50 par Madone Lévesque.